

Sartilly Baie Bocage

N°3 / OCTOBRE 2018

Le Mag



DOSSIER

Le service technique

Pages 4 et 5



PROJET

Les travaux réalisés
ou en cours

Pages 6 et 7



FOCUS

Le projet de territoire

Page 12

Sartilly
Baie Bocage

Territoire de rencontres



Un nouveau logo pour notre commune nouvelle

Deux ans après la création de Sartilly-Baie-Bocage, vos élus ont souhaité accentuer la valorisation de notre territoire, la promotion de son attractivité et le développement du sentiment d'appartenance de ses habitants.

De cette volonté est née, au printemps dernier, l'idée de création d'une nouvelle identité mettant en avant l'histoire et les patrimoines des 5 communes historiques tout en donnant une image moderne du territoire avec un double objectif : que les habitants, les entrepreneurs et les acteurs des associations se l'attribuent et s'y reconnaissent, mais aussi qu'elle suscite enthousiasme, ambition et attractivité. Cette identité est constituée d'un nouveau logo et d'une signature.

Le logo

3 couleurs sont utilisées

- > le bleu, tiré de l'ancien logo, rappelant la baie,
- > le vert, tiré de l'ancien logo, rappelant le bocage,
- > le turquoise, teinte dynamique et «rencontre» des deux couleurs.

L'aspect graphique de la marque se concentre autour de la stylisation du «S» de «Sartilly». Ce «S» qui, en deux parties, rappelle cet esprit de rencontre : la rencontre entre la baie et le bocage, mais aussi la rencontre entre Granville et Avranches.



La signature

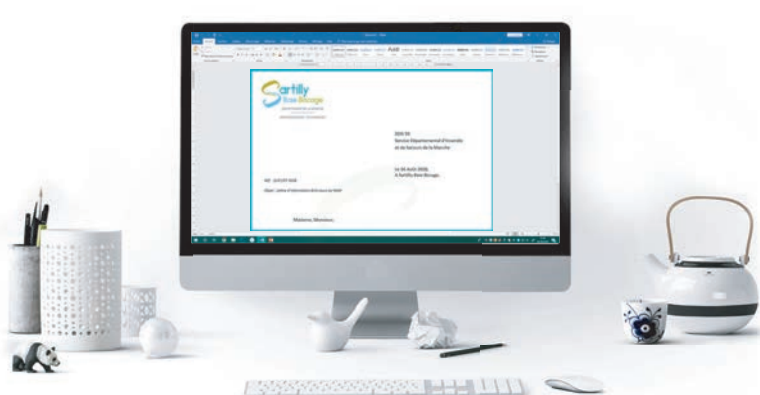
L'histoire de Sartilly-Baie-Bocage est articulée autour de la rencontre. Lieu central entre Avranches et Granville, Rennes et Caen, le bocage et la mer (la baie), Sartilly-Baie-Bocage c'est aussi une rencontre entre 5 communes. Ce terme est important, il définit la fusion des 5 communes, d'où sa place dans la signature "Territoire de rencontres."



Utilisation avec ou sans signature ?

Dans le cas d'utilisation institutionnelle (courriers aux services de l'État, par exemple), le logo n'est pas accompagné de la signature.

Dans le cas d'une utilisation promotionnelle, comme les oriflammes, l'utilisation de l'identité avec sa signature est la règle.



Point de vue d'élus :

M. Jean-Pierre LUCAS

"Développer la communication, c'est renforcer la démocratie participative et accentuer l'attractivité et le dynamisme de notre commune."



Édito



Mes chers concitoyens,

Ce 3e mag de la commune, qui retrace en partie l'année 2018, marque le tournant dans l'avancement de nos projets. Ensemble, lors de nos moments partagés (balades diagnostic, réunion publique, ateliers, comité consultatif), vous avez su exprimer vos attentes et votre vision de la commune nouvelle. La bonne participation des habitants démontre une certaine envie à la co-construction du projet de territoire. Après plusieurs mois d'études, les scénarios se dessinent avec le lancement de la phase opérationnelle.

La position géographique idéale de la commune permet une dynamique constante. Cependant, un des challenges à relever est d'assurer une belle qualité de vie, avec pour priorités le renforcement de notre offre éducative et de nos services publics de proximité malgré la « pression financière ». Nous y avons œuvré par la rénovation du bâtiment de la Croix Rouge, le soutien du projet communautaire d'une maison de santé, la mise en sécurité de l'église et la rénovation des bâtiments communaux, tout en garantissant une amélioration de la sécurité (piste cyclable, prévention accrue dans les établissements scolaires...) et en contribuant à la préservation de notre environnement, un de nos engagements étant la fin des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

L'attractivité de la commune est marquée par l'arrivée de nouveaux commerçants qui ont permis la création ou le maintien d'activités, mais également par la vitalité de nos associations culturelles, artistiques et sportives, que nous avons soutenues en leur allouant des moyens supplémentaires. Ainsi, l'idée de relancer le forum des associations à la rentrée a été une belle réussite, à poursuivre pour les années à venir. Cette qualité de vie évoquée se retrouve au sein de la résidence autonomie les Violettes, l'accent ayant été mis sur le développement des activités visant à lutter contre l'isolement.

Le partage, les moments conviviaux font de notre commune un territoire de belles rencontres...

Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage

Sommaire

COMMUNICATION

Marque de territoire : présentation et explication..... p.2

Edito du Maire..... p.3

DOSSIER

Dossier : Le service technique..... p.4 & 5

PROJET

Les travaux réalisés ou en cours..... p.6 & 7

LA RÉTRO

Retour sur 2018..... p. 8 & 9

DOSSIER

La résidence autonomie..... p.10

FOCUS

La caserne de Sartilly..... p.11

FOCUS

Le projet de territoire..... p.12

FOCUS

Entreprises : Quoi de neuf depuis 1 an ?..... p.13

RENCONTRE

Paroles d'habitants p.14

FINANCES

Budget p.15

Infos pratiques..... p.16

Directeur de publication : Gaëtan LAMBERT, Maire.

Rédacteur en chef : Jean-Pierre LUCAS, adjoint aux finances et à la communication.

Rédactrices : Clémence LETOT et Marilyne COUGET

Crédits photos : Clémence LETOT, Jean-Pierre LUCAS, Jean LOUIS dit GUERIN, Yannick MARTIN, Marilyne COUGET et Valérie BRIENS.

Infographies et conception : Clémence LETOT

Magazine tiré à 1 700 exemplaires (Imprimerie Moderne)

Ce magazine a été financé, dans son intégralité, par la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage.

Sortie officielle : Octobre 2018



Aujourd'hui, c'est une équipe structurée, diversifiée et formée à l'entretien des espaces publics sans produits phytosanitaires qui compose le service technique de la commune. L'équipe repose sur 7 agents titulaires dont la présence d'un des agents est sur une matinée. Depuis le 10 septembre dernier, un jeune a intégré le service avec un objectif de formation qualifiante dans le domaine des espaces verts. Aurélien GESLIN, agent communautaire, vient selon les besoins et ses disponibilités renforcer l'équipe.

L'image du service repose sur la qualité du travail accompli. Depuis la création de la commune nouvelle, l'équipe en place ne chôme pas tant les domaines d'intervention sont diversifiés et l'espace à couvrir plus large. Il est parfois difficile, pour le public, de se rendre compte de l'étendue des missions, certaines plus visibles que d'autres. Les principaux domaines restent les espaces verts avec le fleurissement, l'arrosage, l'entretien des cimetières, la taille des haies, la tonte des terrains ; l'entretien et le nettoyage de la voirie ; le bâtiment d'une façon générale avec des interventions spécialisées en électricité-plomberie, peinture et réhabilitation de sanitaires etc.

L'idée d'une journée portes ouvertes dans le service, le 30 juin dernier, avait pour objet de faire découvrir ce panel de missions afin notamment de valoriser le métier d'adjoint technique territorial.

Le service technique en quelques chiffres :

- 61 797 mètres linéaires de voiries communales à entretenir
- 5 : le nombre de cimetières Angey, Champcey, La Rochelle Nde, Montviron et Sartilly pour lesquels la binette est de rigueur depuis l'application de la Charte d'entretien des espaces publics – objectif zéro phyto.

AVANT



APRES



Sur une période de 6 mois (janv-juin 2018) :

- | | | |
|---------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| • 241 h désherbage manuel | • 542 h plomberie-électricité | • 362 h tonte |
| • 607 h nettoyage voiries | • 333 h taille et élagage | • 204 h fleurissement |

Retour sur la porte ouverte :

C'était une première ! L'atelier municipal situé dans la zone d'activité à Sartilly ouvrait ses portes le samedi 30 juin avec un programme chargé. Outre la visite de l'atelier et des démonstrations de matériels, le zéro phyto a été expliqué et décliné sous forme d'affiches avec la participation des élèves de l'école Alain-Fournier. Une vente de meubles de bureau, tables et chaises des écoles a également séduit les visiteurs.



Si, aujourd'hui, l'herbe revient sur les trottoirs et dans les allées, ce n'est pas par absence d'entretien car les agents de la commune nouvelle veillent au bon état des rues et des 5 cimetières de Sartilly-Baie-Bocage. C'est la marque d'un entretien plus respectueux de l'environnement, de la nature et de la santé de chacun d'entre nous. C'est également une attention pour les générations futures. Par cet engagement, la commune a dû investir dans du matériel adapté, comme la balayeuse qui permet de nettoyer les bords des trottoirs plus rapidement.

Depuis le passage au zéro phyto, les pesticides sont bannis et les agents désherbent, sarclent et végétalisent. Dans les cimetières, ces lieux de mémoire redeviennent des lieux de vie pour la nature (l'entretien des

tombes est à la charge des familles, enlever les deux ou trois herbes folles qui entourent les sépultures, c'est participer au zéro phyto !). Outre leur mission d'enlever le surplus d'herbes folles, les agents se chargent de fleurir notre commune et nos centres-bourgs. À noter : le zéro phyto s'appliquera au 1er janvier 2019 aux particuliers.

La commune récompensée

Mardi 19 juin, Michel ALLAIN, adjoint à l'environnement et au cadre de vie, et Joëlle JARDIN, adjointe déléguée, ont reçu des mains de Marc LEFÈVRE, Président du conseil départemental de la Manche, le diplôme de niveau 3 de la charte d'entretien des espaces publics qui récompense les collectivités qui n'utilisent aucun produit chimique. Seulement 34 autres communes de la Manche ont atteint ce niveau maximal de préservation de l'environnement !



Point de vue d'élus :

Mme JARDIN Joëlle et M. ALLAIN Michel

“Après 2 ans à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics, il convient pour aider les agents du service technique, que nous ayons tous une démarche citoyenne en enlevant les mauvaises herbes.”

Les bons gestes du citoyen

Des poubelles publiques ont été installées un peu partout dans la commune. Vous les trouverez avec des cendriers ou des distributeurs de sacs pour déjections canines. De par cette installation, la commune s'engage avec vous à améliorer la propreté publique.

Pour améliorer le bien-être et le cadre de vie, il est indispensable que chacun se sente concerné. Un petit effort de tous suffirait pour rendre Sartilly-Baie-Bocage plus propre (ne rien jeter sur la voie publique, ramasser les déjections canines, sortir les poubelles au plus tôt le dimanche soir...). Nous comptons sur votre aide.



Dispositif "Bourse au permis de conduire"



En mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un dispositif visant les jeunes âgés de 17 à 25 ans de Sartilly-Baie-Bocage, ayant besoin de passer le permis de conduire et motivés à accomplir une action collective et citoyenne « pour une ville propre et sans pesticides ». Nolan THEBAULT, 18 ans, a bénéficié de ce dispositif : une bourse de 1 000 € et, en contrepartie, 100 h de travail, cet été, au sein du service technique. Sous la responsabilité de Stéphane LEFÈVRE, il a effectué différentes tâches : tonte, taille, nettoyage de trottoirs, désherbage de cimetières... Une contribution citoyenne et une manière de mieux saisir l'engagement du zéro phyto mais aussi l'acquisition de savoir-faire comme l'utilisation d'une motobineuse pour un réengazonnement de surfaces devant les buts d'un terrain de football.

Les travaux réalisés ou en cours

En chantier... 

Zone bleue, signalisation, nouveaux panneaux d'agglomération, les Jardinets-Sartilly

S'inscrivant dans le cadre du projet de territoire (développé à la page 12), une étude a été réalisée pour améliorer la circulation et le stationnement dans le bourg de Sartilly. A partir des conclusions apportées et des points de vue donnés lors des différents ateliers et réunions publiques, différentes décisions ont été prises par le conseil municipal, à titre expérimental :

- La mise en place d'un sens unique de circulation, de la place de la Mairie vers la rue Théophile Maupas ainsi que l'aménagement d'un rond-point et d'une piste cyclable sur la rue du Manoir.
- La création de zones bleues : place de la Mairie et place Bassard (stationnement limité à 2 h), rue des Halles et une partie de la Grande Rue (limité à 30 min) et par mesure de sécurité, la fermeture à la circulation de la rue du Petit Pré.

Par ailleurs, de nouveaux panneaux d'agglomération ont été placés, identifiant notre commune nouvelle et les travaux d'aménagement du bas du bourg de Sartilly sont prévus aux Jardinets.



Point de vue d'élus :

M. Claude FOURRÉ

"L'écoute pour construire ensemble une commune plus attractive et plus agréable à vivre est indispensable."



Travaux RD35 - La Rochelle Normande

Les travaux de sécurisation du Bourg la Croix jusqu'à l'entrée de la Baudonnière à La Rochelle Normande ont démarré la troisième semaine d'octobre. Ces travaux consistent à effectuer le busage des fossés, l'enfouissement des lignes téléphoniques, la pose des bordures et la mise en place de lampadaires. Pour terminer, le revêtement du cheminement piétonnier sera effectué en décembre si la météo n'est pas trop défavorable.

Point de vue d'élus :

M. Jean-Pierre FAUVEL

"La sécurité des enfants est primordiale. Ces travaux vont permettre une diminution de la vitesse. C'est, en plus, un premier tronçon de la liaison douce vers Sartilly."



Pôle de convivialité - Montvireon

L'origine du projet date de 2014 avec une réflexion du conseil municipal pour sauvegarder le dernier commerce. Ont suivi le montage du dossier dans le cadre d'un contrat de territoire avec 2 fiches actions (Restaurant/Salle de convivialité), l'acquisition du bâtiment, le choix d'un architecte, l'adoption du projet et l'appel d'offres. Quatorze entreprises ont été retenues pour ce chantier. Aujourd'hui les phases dépollution et démolition sont terminées et ont démarré les parties restauration et construction avec des réunions de chantier hebdomadaires et une fin de travaux prévue l'été prochain.



Point de vue d'élus :

M. Marc DESPLANCHES

"Les bâtiments communaux sont divers et nombreux (écoles, logements, églises, mairies...). Un patrimoine à entretenir et qui va s'agrandir avec le pôle de convivialité et le bâtiment de la police municipale."





Maison de Santé

Le lancement des travaux du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) a eu lieu au début du mois d'octobre. D'une surface de 400 m², ce pôle prendra place dans le bâtiment qui abritait les services de la communauté de communes Sartilly-Porte de la Baie jusqu'en 2013. Il se composera d'un accueil, de 4 cabinets de médecins, de 2 cabinets d'infirmiers et d'une salle de repos.

Ce projet, piloté par la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie et très attendu par la population, sera opérationnel en 2019.

Micro-crèche

La halte-garderie les « Ouistitis » est la seule structure d'accueil collectif petite enfance entre Avranches et Granville. Les locaux étaient à l'origine conçus pour le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), qui les partage avec la halte-garderie, sur des temps différents. Le projet de transformer la halte-garderie, d'une capacité de 12 enfants, en micro-crèche permettrait tout simplement un accueil en journée avec une possibilité de restauration le midi.

Coût estimatif du projet : 94 141.00 € HT

Démarrage des travaux : 2019



Sur les rails ...

Église de Sartilly

Lancement d'une démarche de restauration et de préservation de l'église Saint-Pair à Sartilly.

Remarquable édifice du XIXe siècle construit par l'architecte Théberge en 1858, l'église a conservé une grande unité architecturale et présente de très beaux volumes. Actuellement, elle présente des installations électriques et de chauffage obsolètes et des dégradations de voûte nécessitant une étude structurelle complémentaire.

Été 2018 : démarrage de l'étude diagnostic – maîtrise d'œuvre architecte par Hélène Coudray
Coût des études : 17 720.00 € HT

Enveloppe prévisionnelle pour des travaux prioritaires 2018 : 100 000.00 €



Perspective du projet depuis la Grande Rue

Bâtiment Police Municipale

Réhabilitation d'un ancien bâtiment communal à destination d'un service public de police municipale.

Le positionnement stratégique du bâtiment sur la Grande Rue lui confère une visibilité accrue. L'ensemble bâti possède une écriture architecturale assez unifiée avec celle de ses voisins (pierre, cheminée haute et toiture ardoise).

Coût de l'étude sur la faisabilité du projet (mission de maîtrise d'œuvre – architecte) : 18 505.55 € HT



L'écoquartier

La commune est propriétaire d'un terrain de 25 610 m² situé derrière le nouveau complexe sportif.

L'idée de départ est la réalisation d'un lotissement, considérant la localisation idéale du terrain et la politique prioritaire de la ville en matière d'accueil des habitants. Une première étude avait été réalisée en 2013 par la commune de Sartilly. Elle a été reprise par la commune nouvelle en concertation avec le comité consultatif de quartier le Chemin Vert notamment pour l'écriture du règlement de l'écoquartier. En bref :

- 20 parcelles individuelles de 400 à 600 m² et des logements collectifs
- Dépôt du permis d'aménager : 09/18
- Estimation pour la 1ère phase de viabilisation du terrain : 1 026 000.00 € HT



Voir site web

LA RÉTRO



Activités TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), c'est une autre façon pour les enfants d'appréhender le monde qui les entoure. L'atelier chocolat n'a pas été pour leur déplaire.



Journées européennes du patrimoine

Organisées par l'Union des Arts, elles se sont déroulées dans notre commune à Champcey. 600 personnes se sont déplacées, l'ouverture exceptionnelle de l'ancien moulin servant de locomotive aux différentes visites et animations proposées.

Fête du lundi de Pâques

Un ciel gris et quelques gouttes de pluie, mais un public bien présent pour le raid hippique et la cavalcade au rythme de la batucada Cigale Do Brazil.



Spectacle À TABLE

La sensibilisation à l'art théâtral est devenue une tradition dans les établissements scolaires de notre commune. Deux contes traditionnels "Les trois souhaits" et "La soupe aux cailloux" ont été travaillés et présentés au public le 25 mars 2018.



Forum des associations

Beaucoup de monde au complexe sportif, rue du Manoir, samedi 1er septembre, pour connaître les activités de la vingtaine d'associations présentes. Un aperçu apprécié de l'offre associative et, pour certains, une première inscription.





Fauss' Marée

Chaque année, la troupe Fauss' Marée propose une pièce de théâtre. Un spectacle toujours très apprécié par le public. En 2017, c'était « Jeff ». Cette année c'est « Numéro complémentaire » une comédie jubilatoire qui sera jouée les 27, 28 octobre et 1er, 2, 3 et 4 novembre à la salle culturelle.

Fête de la musique

Une 6ème édition sous le signe de la diversité des genres musicaux. Une belle soirée tant pour les musiciens, choristes et danseurs que pour le public venu nombreux.



ABBA

Un acronyme facile à retenir pour l'association Angey Baie Bocage Animations, très dynamique depuis sa création en février dernier : participation à la fête de la musique, organisation d'un concert en juin, d'une randonnée pédestre en septembre...



Salon du livre

10ème édition du salon du livre de jeunesse, le 2 juin dernier, à Sartilly, marquée par l'inauguration de la sculpture "La force du savoir" de Sev et la présence de 3 auteurs, intervenus dans les classes les 2 jours précédents : Nathalie Dujardin, Alice Brière-Haquet et Alain Chiche.

Intervention du policier municipal dans les écoles

Sur le départ pour Carolles, le policier municipal, Walter VIADÉ, a sensibilisé le jeune public sur les dangers de la route.



Les prochains rendez-vous culturels

11 novembre 2018
Centenaire de l'armistice 1918

22 avril 2019
Fête du lundi de Pâques

9 décembre 2018
Noël des enfants

15 mars 2019
Spectacle théâtral des enfants

22 juin
Fête de la musique



La résidence « Les Violettes » est un établissement non médicalisé, destiné aux personnes à partir de 60 ans, retraitées autonomes.

L'établissement a pour mission l'accompagnement de ses résidents dans leur vie quotidienne en proposant différents services à leurs besoins.

Le personnel se compose de deux personnes. Une responsable chargée d'accueillir, informer et orienter les résidents. Elle s'occupe du service de restauration le midi et de l'entretien des locaux. S'ajoute un agent présent le samedi pour le service du midi.

L'établissement est administré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) présidé par Gaëtan LAMBERT, maire de Sartilly-Baie-Bocage.



Repas à thème



Déjeuner convivial

Pour obtenir un logement :

- Première étape, retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie de Sartilly ou le télécharger sur le site internet de la mairie dans la rubrique SOCIAL SANTÉ SOLIDARITÉ.
- Deuxième étape, déposer le dossier complété à la mairie de Sartilly pour être inscrit sur liste d'attente. Le délai d'attente peut aller de 6 mois à 24 mois.
- Troisième étape, si un logement se libère, la commission d'attribution se réunit afin de désigner un nouveau résident.

Les activités



TAP avec les enfants



Visite d'une ferme locale



Sortie en calèche



Atelier déco pour carnaval



Activité tablette jeux de mémoire



Activité bien-être



Animation musicale Atout'Âge



Atelier avec l'association VVV

A noter que ces animations sont ouvertes à toutes les personnes de plus de 60 ans extérieures à la résidence et habitant le territoire de Sartilly-Baie-Bocage.

Bien entendu, l'accès aux séances est gratuit et doit faire l'objet d'une réservation au 02.33.58.14.19.

Contact :

✉ foyer-logement-lesviolettes.sbb@orange.fr

Valérie BRIENS du lundi au vendredi de 10h00 à 13h30

Geneviève BINDEL le samedi de 10h30 à 14h

La caserne de Sartilly

FOCUS

Le Centre d'Incendie et de Secours de Sartilly-Baie-Bocage bénéficiera début 2020 d'une nouvelle caserne. Les pompiers de Sartilly sont TOUS DES POMPIERS VOLONTAIRES, ce qui signifie qu'ils exercent une activité professionnelle en parallèle (ouvrier, aide-soignante, infirmière, étudiant, employé de banque, agent d'entretien, cuisinier...).

Ils consacrent donc une partie de leur temps libre, leurs week-ends, leurs nuits à assurer votre protection. Un système de gardes permet de garantir la présence d'au moins 6 pompiers sur ces périodes. Pour assurer sa pérennité, notre centre doit accueillir régulièrement de nouvelles recrues. Les femmes comme les hommes sont les bienvenus pour intégrer notre équipe, dès lors que leurs motivations sont sincères et réfléchies.

Les personnes intéressées peuvent déjà s'assurer qu'elles répondent aux conditions d'accès. Si c'est le cas, elles peuvent ensuite m'écrire ou prendre contact pour un entretien.



LTN Cyril ROMUALD
Chef de centre - CIS SARTILLY BAIE BOCAGE
11, rue du bocage - 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE
Portable : 06 32 70 95 21



Conditions minimales requises :

- Etre âgé(e) de 16 ans au moins (date limite d'engagement : 55 ans).
- Etre à jour de ses droits civiques et résider en France.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique (être vacciné contre l'hépatite B).
- Avoir un logement situé à moins de 5 minutes de la caserne.

L'objectif étant de renforcer efficacement et durablement l'équipe, une attention particulière sera portée aux candidatures des personnes disposant en plus, d'un ou plusieurs des atouts suivants :

- Déjà pompier (mutation)
- Titulaire du permis poids lourd
- Situation professionnelle stable
- Disponibilité pendant les jours ouvrés



La caserne en quelques chiffres :

- 667 sorties de secours en 2017 (70 % de secours aux personnes).
- 55,6 interventions en moyenne par mois, soit presque 2 par jour !
- 32 sapeurs-pompiers VOLONTAIRES (dont 4 femmes).
- 16 communes (ou communes associées) sur notre secteur.
- 31 ans : moyenne d'âge des sapeurs-pompiers de Sartilly.



Portrait d'un couple pompiers volontaires



Je m'appelle Sébastien, j'ai 31 ans et je suis plombier chauffagiste dans un centre hospitalier. Devenu pompier en 2015 par envie d'offrir un peu de mon temps libre à des personnes dans le besoin et de lutter contre les incendies.

Je m'appelle Laura et j'ai 27 ans. Je travaille comme adjoint administratif, également dans un centre hospitalier. Je suis entrée dans la grande famille des pompiers en 2016, quelques mois après mon compagnon. J'avais également envie de proposer mes services et de me rendre utile auprès des citoyens qui sont en difficulté.



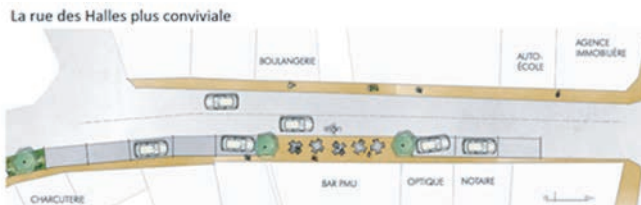
Parents d'une fillette de 2 ans et demi, nous parvenons néanmoins à concilier le travail, la vie de famille et les astreintes pompiers. Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous accomplissons chaque jour.

Après 9 mois d'études et de diagnostic du territoire, les scénarios d'aménagement se dessinent. Une première présentation a été faite auprès des habitants le samedi 22 septembre de bonne heure et de bonne humeur. Les scénarios présentés sont des photomontages ou des esquisses d'ambiance, il ne s'agit en aucun cas de projets d'aménagement définitifs.

1er scénario la rue des Halles

L'idée est de redonner un caractère plus convivial à cette rue commerçante.

Ce scénario n'a pas échappé à plusieurs interrogations de la part des habitants : l'intérêt du sens de stationnement avec la prise en compte des flux de véhicules, l'exploitation du parking place Bassard pour améliorer l'accessibilité des commerces, la prise en compte des sorties de véhicules, l'idée de rendre la rue plus verdoyante et qu'elle soit liée à l'aménagement futur de la grande rue.



Grand'Rue



2e scénario la Grand'Rue

Étaient à imaginer des séquences entre route fonctionnelle et rue apaisée. Les travaux des habitants n'étaient pas tranchés lors de l'atelier. Il en est ressorti majoritairement une vision apaisée de cette rue du rond-point place de la Mairie jusqu'au carrefour central, un traitement de la chaussée avec une priorité donnée aux piétons et cyclistes, une végétalisation des espaces afin de rendre le centre accueillant et dynamique. Et des séquences plus fonctionnelles de part et d'autre de ces 2 points.



Place de la Mairie

S'ajoutent la réalisation de liaisons douces et durables entre les bourgs, le renforcement de l'identité du territoire à travers l'aménagement des espaces publics et la prise en compte de l'aménagement durable des 4 bourgs satellites :

- Montviron : adapter l'aménagement en prenant en compte 3 sites (la déchetterie inter-communautaire, le camping et anciennement le restaurant de la Gare).
- La Rochelle Nde : démarrage des travaux pour la réalisation d'un cheminement piétonnier et l'effacement des réseaux.
- Angey : aménagement de l'entrée et de la sortie de l'agglomération.
- Champcey : création d'un belvédère et réalisation d'une liaison douce vers le complexe équin.

Le projet de territoire est un document ayant pour ambition de penser globalement l'avenir de la commune en concertation avec les habitants et partenaires locaux. La démarche s'attache également à faire émerger des projets concrets et à proposer des aménagements.

Février 2018 : lancement de la phase diagnostic
 Septembre – fin 2018 : déclinaison de la phase opérationnelle
 A partir de 2019 : mise en œuvre des projets prioritaires



Entreprises : quoi de neuf depuis 1 an ?

FOCUS

Pizzeria Sartillaise

Venant de l'Eure, Sophie et Gérard VIRAY ont repris la pizzeria de Sartilly en septembre 2017 avec leur fils Nicolas. Anciens boulangers, ils ont à la fois développé le service en salle et élargi la carte. Aux pizzas se sont ajoutés des burgers, des tartines gratinées et des salades. Satisfaits de leur première année, ils ont le projet d'aménager leurs locaux pour une transformation en restaurant.

► Pizzeria Sartillaise, 34 Grande Rue- Sartilly, 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 89 55 67 📱 Pizza Sartillaise

Ouvert le mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h30-14h / 18h-21h30
le samedi : 18h-22h et le dimanche : 18h-21h30



Boucherie-Baie-Bocage

La boucherie LABBÉ est devenue la boucherie Baie Bocage en décembre 2017. A sa tête, Richard HELIE LAKO et son épouse Lauradéna, originaires du Calvados. Tous deux ont à cœur de servir une viande d'origine locale et de proposer à la clientèle une large gamme de plats préparés. Dix mois après leur installation, ils confient que le bilan est satisfaisant.

► Boucherie-Baie-Bocage, 49 Grande Rue- Sartilly, 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 48 80 10 📧 boucherie.baie-bocage@orange.fr

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 19h30
et le dimanche de 8h à 13h

SOS Service Informatique

Succédant à une société implantée sur la zone artisanale, SOS Service Informatique a déménagé en mai dernier dans la Grande rue de Sartilly pour gagner en visibilité. Jean-Marc SALLARD dirige cette société qui dispose, depuis 10 ans, d'un second site à Avranches et compte un employé assurant l'accueil à Sartilly. Sont proposés : la vente en informatique et bureautique, la location de matériels de sonorisation et éclairage et le dépannage (avec agrément service à la personne). Au bout de 5 mois, le bilan est satisfaisant. Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 18h.

► SOS Service Informatique, 57 Grande Rue- Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 58 74 89 📱 06 03 89 49 88 (Dépannage le matin)



Ô Loup Saint Michel

Toujours à la tête du restaurant de St Michel-des-Loups, Bertrand COUGET s'est installé le 1er mai dernier sur la zone artisanale de Sartilly pour développer son activité de traiteur. Sa ligne de conduite : utiliser des produits frais et locaux et fabriquer « maison ». Pour élargir sa clientèle, il va diversifier les menus et proposer un menu bio. Il peut compter sur une équipe de 8 personnes dont une pâtissière pour poursuivre le développement de son entreprise.

► Ô Loup Saint Michel, ZA Route de Carolles- Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 68 13 78 🌐 www.oloupstmichel.fr

Altitude 44 Nord-Ouest

Spécialisée dans les travaux d'accès difficile, la SARL Altitude 44 Nord-Ouest s'est beaucoup développée depuis sa création en 2010. Dirigée par Anthony BEAUR, l'agence de Sartilly compte 11 salariés auxquels s'ajoute suivant les chantiers (parcs d'attraction, centrales EDF, raffineries...) jusqu'à une vingtaine d'intérimaires. A l'étroit dans ses actuels locaux à St Pierre-Langers, l'entreprise va s'installer au printemps prochain sur la zone artisanale de Sartilly.

► Altitude 44 Nord-Ouest, siège social : Le Tilleul-Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 09 81 21 13 22 📱 07 60 04 91 44





Sartilly-Baie-Bocage - Lieu dit "La Montagne"

Interview d'une famille habitante de Sartilly-Baie-Bocage

Arrivés depuis 9 ans dans la commune, au départ par défaut ne trouvant pas notre bonheur à la Haye-Pesnel, c'est par choix finalement que nous avons décidé de poser définitivement nos valises rue du Manoir. Une des principales raisons de rester est sans nul doute l'accessibilité à pied de tous les services de proximité sans avoir besoin de prendre la voiture. La déviation a été également un vrai plus pour retrouver de la sérénité dans le bourg. Le regroupement en 2016 des communes pour former Sartilly-Baie-Bocage a eu un effet positif avec une logique d'entraide et d'impulsion pour un projet commun.

Nous n'avons pas hésité une seconde à retourner nos candidatures pour participer au projet de territoire, avec ce sentiment avéré que pour une fois les habitants peuvent contribuer et devenir ainsi les acteurs locaux. En famille avec nos deux garçons nous sommes venus à la première balade « urbaine », on en garde à l'esprit une bonne expérience, avec de nombreux échanges avec les autres participants et une mise en commun des travaux intéressante. On a senti que les personnes étaient à notre écoute et ouvertes par rapport à nos différentes propositions. Lors du dernier atelier sur la présentation des scénarios d'aménagement, plusieurs ébauches nous ont été présentées (et pas seulement une) ce qui a permis l'ouverture des débats, les attentes des uns et des autres ne sont pas les mêmes mais au moins nous avons pu échanger sur nos points de vue hétéroclites.



A la question des enjeux de la commune pour demain, nous répondons qu'il faut continuer à développer les déplacements doux. Pour des adeptes du vélo, les rues ne sont pas encore sécurisées sur la commune. Le passage d'une ville dite fonctionnelle à une ville plus attractive est une nécessité, les gens recherchant un cadre de vie agréable dans les petits bourgs. Il convient de redonner une attractivité au pôle enfance, le projet de la transformation de la halte-garderie en micro-crèche allant dans ce sens. La partie bibliothèque mérite sérieusement un renouveau en renforçant son accessibilité et son attractivité.

Nous attendons le retour des présentations définitives sur le projet et de connaître les priorités. Pour une fois, la commune a donné la possibilité à ses habitants de pouvoir s'exprimer. L'occasion était à saisir et nous avons apprécié de pouvoir nous exprimer sur les orientations du futur de notre commune.

Aude Fouré et Pierre-Yves Cotrian

Les habitants de la commune donnent leurs avis :

Le Bourg de Sartilly est tranquille et accueillant.

Il faut développer l'hôtellerie et la restauration sur Sartilly-Baie-Bocage.

Sartilly-Baie-Bocage doit continuer à développer les transports en commun dans les campagnes et développer des activités pour les jeunes.

Beaucoup de services à proximité (écoles, commerces, professionnels de santé...). La situation géographique entre la mer et le bocage est idéale mais il faudrait développer les pistes cyclables et les places de parking au niveau de l'église.

Commune calme située entre Avranches et Granville.



Budget 2018

FINANCES

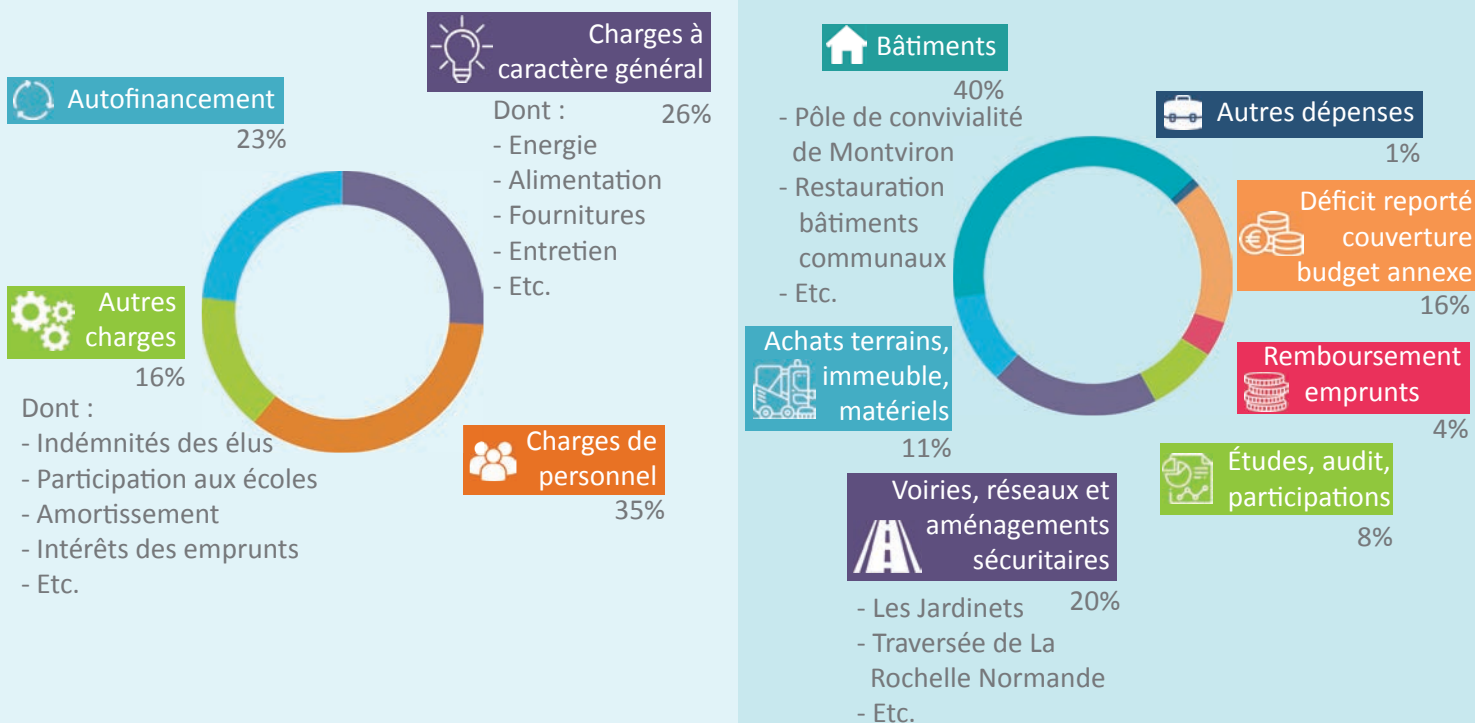
Fonctionnement

2 766 491 €

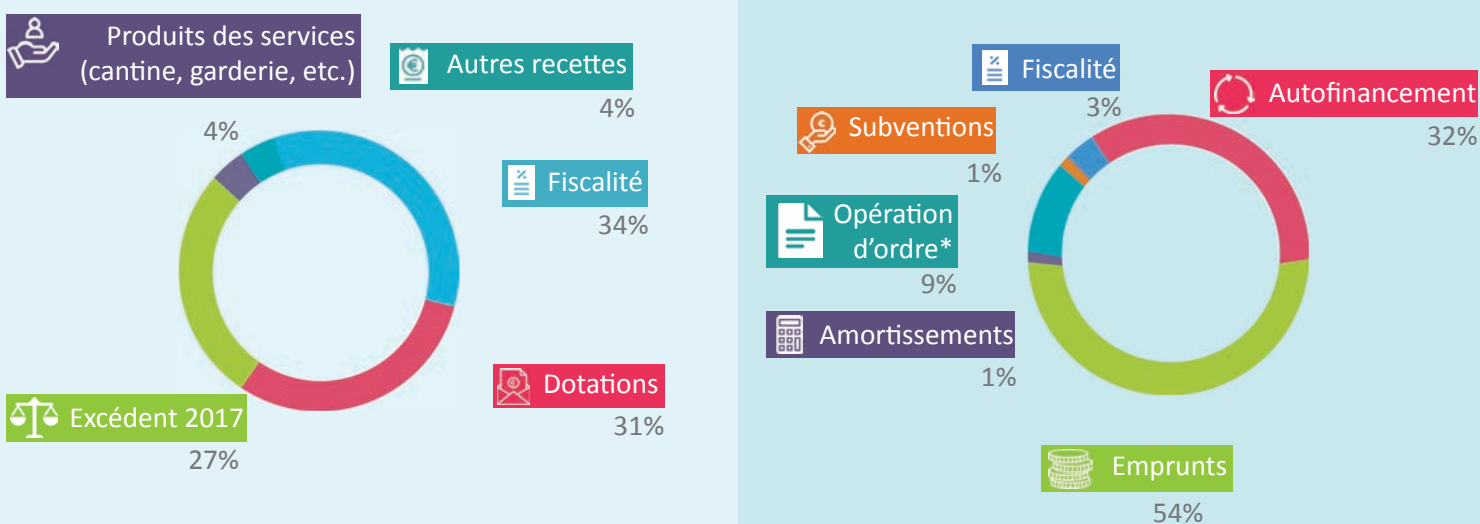
Investissement

3 796 046 €

Dépenses



Recettes



*Création budget annexe lotissement Chemin vert



Infos pratiques

Mairie centre de Sartilly-Baie-Bocage : Mairie de Sartilly

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30

& le mercredi : 8h30-12h (fermée au public l'après-midi)

☎ 02 33 48 81 47 📠 02 33 48 24 71 ✉ mairie.sartilly@wanadoo.fr

🌐 www.sartilly-baie-bocage.fr 📌 sartillybaiebocage

Mairie d'Angey

Ouverture le vendredi : 14h-16h

☎ 02 33 60 90 55

✉ mairie.angey@wanadoo.fr

Mairie de La Rochelle Normande

Ouverture le vendredi : 14h-16h30

☎ 02 33 48 91 92

✉ la-rochelle-nor.mairie@orange.fr

Mairie de Champcey

Ouverture le jeudi : 10h-12h

☎ 02 33 60 09 78

✉ mairie.champcey@wanadoo.fr

Mairie de Montviron

Ouverture le jeudi : 16h30-18h30 & permanence élus les
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois : 10h30-12h30

☎ 02 33 60 91 55

✉ mairie.montviron@wanadoo.fr

Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

1 Rue Général Ruel, BP540, 50305 Avranches Cedex ☎ 02 33 89 67 00 📠 02 33 68 10 52

Ouverture du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 & le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

École maternelle

Blanche Maupas

02 33 48 91 50

Centre de loisirs

02 33 89 29 00

École élémentaire

Alain-Fournier

02 33 48 80 76

Halte-garderie

02 33 89 29 04

Collège

Anatole France

02 33 48 81 66

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

02 33 89 29 04

École

Sainte Thérèse

02 33 48 81 71

Assistante sociale

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois : 10h-12h
à la Mairie de Sartilly

Gendarmerie

02 33 89 67 40

Ouverture du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h
& les dimanches et jours fériés : 9h-12h / 15h-19h

Police municipale

Permanence à la mairie le mercredi : 9h30-11h30

EHPAD "Au Bon Accueil"

02 33 89 60 60

Marché

Les vendredis matin place de la mairie de Sartilly

Salles communales

Salle des fêtes d'Angey (60 pers.)

Salle "Les Violettes" - Résidence autonomie (40 pers.)

Salle des fêtes de La Rochelle Normande (40 pers.)

Salles de sport

2 équipements à Sartilly

Complexe sportif, rue du Manoir

Salle omnisports, route de Genêts

Contactez la mairie de Sartilly

Bibliothèque

Ouverture le mardi : 16h30-18h, le mercredi : 11h-12h30 /
14h-18h, le vendredi : 15h30-18h et le samedi : 10h30-12h
02 33 79 02 40

Salle culturelle

Contactez la mairie de Sartilly

Office de tourisme

Bureau d'information de Genêts ☎ 02 33 89 64 00

✉ tourisme.genets@msm-normandie.fr

Bureau de Saint-Jean-le-Thomas ☎ 02 33 70 90 71

✉ tourisme.saintjeanlethomas@msm-normandie.fr

Déchetterie de Montviron

Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours
fériés)

de novembre à février inclus : 9h-12h / 13h30-17h

de mars à octobre inclus : 8h30-12h / 13h30-18h

02 33 48 43 85

Service déchets

☎ 02 33 68 68 96

✉ service.dechets@msm-normandie.fr

Ramassage des ordures ménagères

Champcey, La Rochelle Normande, Montviron et Sartilly :

Lundi matin (sauf jours fériés, décalage au mardi)

Angey : apport volontaire